

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 1 de 4

**Résolutions adoptées à la 487e séance tenue le  
22 mars 2004**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 26 avril 2004

CU-487-2.1 NOMINATION DU DOYEN DE LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le Conseil de l'Université nomme M. Jacques Turgeon, doyen de la Faculté de pharmacie pour un second mandat de quatre ans, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2004.

CU-487-2.2 NOMINATION DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'OPTOMÉTRIE

Le Conseil de l'Université nomme Monsieur Jacques Gresset directeur de l'École d'optométrie pour un premier mandat de quatre ans se terminant le 31 mai 2008.

CU-487-8.1 RAPPORT SUR LES PROMOTIONS À L'AGRÉGATION

Le Conseil de l'Université

1. accorde, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2004, la promotion à l'agrégation aux personnes dont les noms paraissent à la liste A-2/487<sup>e</sup>/615.1.1 déposée aux archives, sujet aux prescriptions de la Charte et des Statuts;
2. accorde, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2004, la promotion accélérée à l'agrégation aux personnes dont les noms paraissent à la liste A-2/487<sup>e</sup>/615.1.2 déposée aux archives, sujet aux prescriptions de la Charte et des Statuts;
3. n'accorde pas la promotion à l'agrégation aux personnes dont les noms paraissent à la liste A-2/487<sup>e</sup>/615.2.1 déposée aux archives.

CU-487-8.2 RAPPORT SUR LES PROMOTIONS À LA TITULARISATION

Le Conseil de l'Université

1. accorde, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2004, la promotion à la titularisation aux personnes dont les noms paraissent à la liste A-2/487<sup>e</sup>/616.1.1 déposée aux archives, sujet aux prescriptions de la Charte et des Statuts;
2. accorde, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2004, la promotion accélérée à la titularisation à la personne dont le nom paraît à la liste A-2/487<sup>e</sup>/616.1.2 déposée aux archives, sujet aux prescriptions de la Charte et des Statuts;
3. n'accorde pas la promotion à la titularisation aux personnes dont les noms paraissent à la liste A-2/487<sup>e</sup>/616.2.1 déposée aux archives.

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 2 de 4

**Résolutions adoptées à la 487<sup>e</sup> séance tenue le  
22 mars 2004**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 26 avril 2004

---

CU-487-8.3 NOMINATIONS DE PROFESSEURS

Le Conseil de l'Université

1. nomme la personne dont le nom paraît au document A-2/487<sup>e</sup>/618.1 déposé aux archives, conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité -affaires professorales- du Comité de régie reproduite au document A-2/487<sup>e</sup>/618.1.1 déposé aux archives;
2. nomme les personnes dont les noms paraissent au document A-2/487<sup>e</sup>/626.1 déposé aux archives, conformément aux conditions décrites dans les délibérations du Sous-comité -affaires professorales- du Comité de régie reproduites au document A-2/487<sup>e</sup>/626.1.1 déposé aux archives.

CU-487-8.4 ATTRIBUTIONS DE PERMANENCE

Le Conseil de l'Université attribue la permanence aux personnes dont les noms paraissent au document A-2/487<sup>e</sup>/627.1 déposé aux archives, conformément aux conditions décrites dans les délibérations du Sous-comité -affaires professorales- du Comité de régie reproduites au document A-2/487<sup>e</sup>/627.1.1 déposé aux archives.

CU-487-9 RAPPORT DU COMITÉ D'ÉVALUATION SUR L'OCTROI DE PERMANENCE

Le Conseil de l'Université

1. accorde la permanence au rang de professeur titulaire (PTG) à compter du 1<sup>er</sup> juin 2004 aux personnes dont les noms paraissent à la liste A-2/487<sup>e</sup>/625.1.1, et selon le document A-2/487<sup>e</sup>/625 déposés aux archives;
2. accorde la permanence au rang de professeur agrégé (PTG) à compter du 1<sup>er</sup> juin 2004 à la personne dont le nom paraît à la liste A-2/487<sup>e</sup>/625.1.2, et selon le document A-2/487<sup>e</sup>/625 déposé aux archives.

CU-487-10.1 NOMINATION DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE RELATIONS INDUSTRIELLES

Le Conseil de l'Université nomme la personne dont le nom suit, conformément à la recommandation transmise par le Comité exécutif lors de sa 950<sup>e</sup> séance tenue le 9 mars 2004.

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 3 de 4

**Résolutions adoptées à la 487e séance tenue le  
22 mars 2004**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 26 avril 2004

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

École de relations industrielles

BOURQUE, M. Reynald : directeur à compter du 1er juin 2004 et pour un mandat de quatre ans, soit jusqu'au 31 mai 2008.

CU-487-10.2 FIN DE NOMINATION D'UN DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT

Le Conseil de l'Université accepte la fin de nomination de la personne dont le nom suit, conformément à la recommandation transmise par le Comité exécutif lors de sa 950<sup>e</sup> séance tenue le 9 mars 2004.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Département de pathologie et biologie cellulaire

LATOIR, M. Jean-Gilles : comme directeur à compter du 1er avril 2004.

CU-487-10.3 DÉMISSIONS

Le Conseil de l'Université accepte la démission des personnes dont les noms paraissent au document A-2/487<sup>e</sup>/621.1 déposé aux archives, conformément à la recommandation transmise par le Comité exécutif lors de sa 949<sup>e</sup> séance tenue le 10 février 2004.

CU-487-10.4 NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ DE CONSULTATION POUR LA  
NOMINATION D'UN RECTEUR OU D'UNE RECTRICE

Le Conseil de l'Université transmet à l'Assemblée universitaire la proposition de nommer Monsieur Pierre Grand'Maison membre externe du Comité de consultation en vue de la nomination d'un recteur ou d'une rectrice.

CU-487-10.5 NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ DES FINANCES

Le Conseil de l'Université nomme Monsieur Étienne Marcotte membre du Comité des finances pour un premier mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2008, mais ne dépassant pas la durée de son mandat au Conseil de l'Université.

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 4 de 4

**Résolutions adoptées à la 487e séance tenue le  
22 mars 2004**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 26 avril 2004

---

CU-487-10.6 NOMINATION D'UN MEMBRE ÉTUDIANT À LA COMMISSION DES ÉTUDES

Le Conseil de l'Université, en vertu de l'article 22.01 des Statuts, nomme Monsieur Normand Bélisle membre étudiant représentant l'AGEEFEP à la Commission des études, pour un mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2008.

Le secrétaire général,  
Michel Lespérance